

CIRCULAIRE DE RENTRÉE - ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Chers parents,

Chaque mois de juin voit la fin de l'année approcher à grands pas. Cette année encore, nous avons pu vivre de beaux moments de partage avec la collecte de denrées au bénéfice de la banque alimentaire, de vivre-ensemble avec le visionnage par l'ensemble des collégiens du film "We have a dream" ou les échanges avec les différents intervenants accueillis tel que Corentin Falcoz, et de spiritualité lors des messes et célébrations.

Juin étant également le mois où la rentrée se prépare, vous trouverez ci-après les informations concernant l'année scolaire prochaine. Toute la communauté éducative sera heureuse de retrouver les anciennes familles et d'accueillir les nouvelles. Nous aurons à cœur de faire grandir et progresser vos enfants dans un environnement basé sur la confiance, le respect, le goût de l'effort, l'attention à l'autre, le tout porté par les valeurs de l'évangile.

Dans cette attente, je souhaite à tous un très bel été riche de découvertes et de rencontres, de temps partagés et de joies.

Mr Grillot - Chef d'établissement

Les spécificités du collège Notre Dame du Rocher sont maintenues, à savoir :

- ✧ Pastorale proposée à tous les élèves de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème.
- ✧ Culture religieuse en 6ème – 1h par semaine
- ✧ Latin en 5ème, 4ème et 3ème
- ✧ Découverte LV2 en 6ème
- ✧ Classes Montagne 5ème, 4ème et 3ème
- ✧ Classe horaires aménagés et Section cyclisme
- ✧ Diverses actions de prévention (IFSI, EARS, réseaux sociaux, PSC1...)
- ✧ Différentes activités culturelles dont collège au cinéma, théâtre, participation à des concours
- ✧ Silence on lit pour toutes les classes
- ✧ Médiation par les pairs

INFORMATIONS RENTRÉE 2024 – 2025

LA RENTRÉE EST FIXÉE AU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Classes de 6^{ème}

08h30 : Accueil des élèves et de leurs parents sur la cour du collège par l'équipe éducative.

Un accueil café sera proposé pour les parents.

08h45 : Les élèves seront accueillis par l'équipe éducative et seront appelés par leur professeur principal. Une trousse, un cahier de brouillon et l'agenda sont à prévoir. Ils repartiront du collège avec leurs manuels scolaires.

09h00 : Les parents sont conviés à une réunion de présentation et d'informations en présence de David SAVOYE du CAF. Il interviendra pour présenter les journées d'intégration « plan montagne » qui auront lieu les jeudi 5 et vendredi 6 Septembre. Votre présence est fortement souhaitée (cf. circulaire du plan montagne).

12h10 : Fin de journée. Les élèves peuvent déjeuner au self, le repas est offert ce jour. Nous vous remercions d'inscrire votre enfant sur Ecole Directe avant le jeudi 29 août 2024 à 12h.

Les élèves ne déjeunant pas au self seront libérés dès 12h10, les demi-pensionnaires à 13h15.

L'après-midi est libre.

Classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Pour les 3^{ème} : Ouverture du portail à 13h15 : Appel des élèves à **13h30**.

Pour les 4^{ème} : Ouverture du portail à 13h45 : Appel des élèves à **14h00**.

Pour les 5^{ème} : Ouverture du portail à 14h15 : Appel des élèves à **14h30**.

Les élèves seront accueillis par l'équipe éducative et seront appelés par leur professeur principal. Une trousse, un cahier de brouillon et l'agenda sont à prévoir, rien de plus car ils repartiront du collège avec leurs manuels scolaires.

16h30 : Fin de journée pour tous.

DÉBUT DES COURS POUR TOUS LE MARDI 03 SEPTEMBRE 2024

(Selon l'emploi du temps figurant sur Ecole Directe)

Le self fonctionnera normalement dès le lundi 2 Septembre, pensez à réserver le repas de votre enfant.

1. Réunions de rentrée

- 6^{ème} : Mardi 17 septembre 2024 à 18h00
- 5^{ème} : Jeudi 19 septembre 2024 à 18h00
- 4^{ème} : Mardi 24 septembre 2024 à 18h00
- 3^{ème} : Jeudi 26 septembre 2024 à 17h30

2. Fournitures scolaires

La liste des fournitures scolaires est disponible sur notre site.

L'APEL de l'établissement maintient un dispositif d'achat de fournitures scolaires en ligne pour la rentrée : vous avez la possibilité d'acheter les fournitures en ligne sur le site www.rentréediscount.com (cf. coupon APEL avec code établissement).

3. Manuels scolaires

Le collège prête les manuels scolaires gratuitement aux élèves. Ils seront distribués le jour de la rentrée. Ils doivent être couverts et gardés en bon état. La couverture autocollante plastifiée est interdite. Dans un contexte de vigilance écologique, merci de privilégier les couvertures écoresponsables. En cas de dégradation ou de perte, ils seront facturés en fin d'année scolaire.

4. Interlocuteurs

Responsable Vie Scolaire 6 ^{ème} - 5 ^{ème}	Emmanuelle DUILLON
Responsable Vie Scolaire 4 ^{ème} - 3 ^{ème}	Blandine HEBERT
Personnel Vie Scolaire	Séverine STASSE - Bernard ILLIG
Secrétariat accueil	Marie KLIPFEL
Secrétariat de Direction	Anne-Céline de NANTES - Valérie GALICHET
Gestionnaire	Marynoëlle LABORET
Comptabilité	Marylin BELLEC
Entretien	Frédéric OULMI


5. Ecole Directe

La communication entre l'établissement, les élèves et les familles se fait par Ecole Directe et le carnet de correspondance en ligne. Pour les nouvelles familles, les codes d'accès vous ont été donnés pour finaliser l'inscription. Pour les autres, votre code actuel reste inchangé. Au besoin vous pouvez demander une réinitialisation à Mme Klipfel.

Les codes des élèves seront distribués le jour de la rentrée par les professeurs principaux.

En vous connectant sur Ecole Directe avec vos identifiants famille puis en cliquant sur la photo (ou le nom) de votre enfant :



Vous accéderez au carnet de correspondance en cliquant sur  vous prendrez alors connaissance des informations transmises par l'établissement.

Vous accéderez à la vie scolaire en cliquant sur , vous accèderez aux absences, retards et sanctions éventuelles.

Pendant la pause estivale, **Ecole Directe** n'est pas accessible du 12 Juillet au 25 Août 2024. Les documents concernant la rentrée sont disponibles sur notre site : www.collegelerocher.fr

Attention : A la réouverture d'Ecole Directe, vous n'aurez accès qu'à la partie administrative et réservation cantine. La visualisation des classes et emplois du temps ne sera accessible qu'à compter du 3 Septembre.

6. Horaires

Les élèves sont accueillis dès 07h45 le matin et 13h15 l'après-midi en présence d'un personnel de vie scolaire posté à l'entrée de l'établissement.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 8h15 à 12h10 et de 13h30 à 17h25, heure maximale de fin de journée. Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi.


Les mercredi après-midi les élèves ont la possibilité de participer aux activités proposées par l'Association Sportive. (Voir Flyer AS en fichier joint)

Les retenues pourront avoir lieu le mercredi après-midi de 13h00 à 15h30 en salle d'étude sous la surveillance d'un personnel de vie scolaire.

7. Réservation des repas

Pour réserver ou décommander les repas (au plus tard le jour même avant **8h de manière impérative** sans quoi des pénalités seront appliquées) :

Connectez-vous sur Ecole Directe avec vos identifiants famille puis cliquer sur la photo (ou le nom) de votre enfant :

En cliquant sur  vous accédez à la semaine « type » de votre enfant et pouvez effectuer ou modifier une réservation.


N'oubliez pas de valider.


Attention : les repas réservés et non consommés seront facturés 8€.

8. Absences – Retards - Sorties

La présence est obligatoire **tous les jours à l'ensemble des cours mentionné dans l'emploi du temps.**


Absences – Retards

- Toute absence ou retard est obligatoirement signalée le plus tôt possible par téléphone ou en complétant le formulaire sur Ecole Directe (Espace famille > photo de l'enfant > vie scolaire  > demande exceptionnelle).
- En cas de retard : Les élèves badgeront leur carte de scolarité dès leur arrivée au bureau de la Vie Scolaire. Elle sera remise à tous les nouveaux élèves à la rentrée.

Si vous avez signalé une absence ou un retard par téléphone, il est également nécessaire de le justifier en vous connectant sur Ecole Directe (Espace famille > photo de l'enfant > Vie Scolaire  > événements puis justifier les absences et / ou retards apparaissant en rouge).

Si votre enfant est absent sans justification de votre part, vous recevrez automatiquement un SMS, auquel nous vous demandons de donner suite le plus rapidement possible.

Sortie

Les élèves pourront être autorisés à s'absenter des études fixées en début ou fin de demi-journée selon l'autorisation remplie en ligne par les parents (espace famille > photo de l'enfant > Vie Scolaire  > autorisations annuelles).

Si les absences non justifiées sont supérieures à 4 demi-journées par mois, un signalement pourra être adressé aux autorités compétentes de la DSDEN par le chef d'Établissement.

9. E.P.S.

L'Education Physique et Sportive est une discipline à part entière et donc obligatoire.

Le matériel de sport doit comprendre, un short ou un jogging + un tee-shirt, des chaussures de sport adaptées à la pratique sportive, une casquette en cas de soleil. Par souci d'hygiène, il est demandé aux élèves de se changer avant et après un cours d'EPS au sein des vestiaires.

10. Règlement intérieur

Le règlement intérieur sera distribué et relu avec les élèves le jour de la rentrée scolaire avec les professeurs principaux.

Il sera transmis par voie électronique sur Ecole Directe aux parents qui le signeront en ligne pour prise en compte.

L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite au collège. Il doit être éteint et non pas en mode avion/vibreur/ silencieux dans l'enceinte de l'établissement.



Les élèves peuvent téléphoner à leurs parents, sans aucune restriction, depuis le bureau de la Vie Scolaire.

11. Parents délégués

Les parents volontaires pour assurer ce rôle se feront connaître en envoyant un message « Ecole Directe » avant le 20 septembre à Mme de Nantes ou Mme Galichet.